

Histoire de l'art et archéologie

RNCP13853 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	126
Code(s) ROME	G1102, K2108, K1207, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Perpignan Via Domitia

<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La spécialisation et l'ouverture interdisciplinaire ouvrent la formation à un double univers professionnel :

- Tout d'abord, celui qui est spécifique à la discipline : métiers du patrimoine (services archéologiques, d'inventaire, de conservation et de mise en valeur ; services des musées et des sites), métiers de la culture (médiation, gestion de projets culturels,) métiers du tourisme culturel -avec la double offre de formation DNGIN et le parcours commun avec la Licence Tourisme, le préparation des concours de guide local ou régional , ou de diffusion culturelle (critique d'art, galérisme, journalisme culturel, édition), enfin recherche en histoire de l'art et en archéologie. Après la 2^e année de Licence, deux formations à caractère professionnel sont proposées : la Diplôme national Guide Interprète National et la Licence Tourisme. A la fin de la Licence, deux parcours master recherche (« Hommes Paysages et territoires : spécialité : Civilisations , histoire, art et archéologie méditerranéennes, qui s'appuie sur la recherche menée au sein du CRHiSM, (EA 2984) et « Master préhistoire) et un parcours Master Professionnel Gestion et conservation du Patrimoine sont proposées par l'Université.

- Ensuite, celui auquel il est possible d'accéder grâce aux capacités acquises au cours des six semestres. Dans le domaine de l'enseignement, d'une part, la licence d'Histoire de l'Art, grâce à la permet l'accès à la préparation du concours de professeur des écoles ; en outre, la symbiose des programmes avec ceux du département d'histoire rend aisée la réalisation du double cursus, histoire de l'art/histoire, qui peut déboucher sur les concours de l'enseignement secondaire. Dans les métiers de la communication, d'autre part (communication visuelle, journalisme, publicité), la formation en matière d'analyse de l'image, d'expression orale et de rédaction apparaissant là comme un acquis indispensable. Ces mêmes capacités et celles du travail documentaire ouvrent, enfin, la voie à de nombreuses activités dans l'administration ou dans l'entreprise.

La licence d'histoire de l'art et d'archéologie s'insère de façon cohérente dans la politique générale des formations de l'établissement dans la mesure où elle vise à répondre aux attentes du marché du travail local et régional (coopération et partenariats avec les responsables et les institutions du tissu culturel et patrimonial local et régional) mais aussi aux attentes du marché professionnel national et même du marché de travail international -européen, mondial- (offre renforcée d'enseignement de langues et de civilisations étrangères, autoformation ou formation encadrée au centre de langues).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Compétences patrimoniales permettant d'accéder aux métiers du patrimoine (archéologie, services d'inventaire, de

conservation et de mise en valeur ; musées et sites).

- Compétences permettant d'accéder aux métiers de la culture : médiation culturelle, conception et gestion de projets culturels, guidage-conférences, et tourisme culturel..
 - Compétences permettant d'accéder aux métiers de l'enseignement primaire ou secondaire.
 - Compétences permettant de suivre la voie de la recherche en histoire de l'art et archéologie, permettant d'accéder, après la formation doctorale, au statut d'enseignant-chercheur.
-
- La formation en matière d'analyse du document et de l'image, d'expression orale et de rédaction constituent un acquis indispensable à l'exercice du journalisme, de la communication visuelle et de la publicité.
 - Compétences permettant de suivre la voie de la recherche en histoire, histoire de l'art et archéologie, permettant d'accéder, après la formation doctorale, au statut d'enseignant-chercheur.
 - Enfin, la formation interdisciplinaire et les capacités de recherche documentaire acquises au cours de la Licence constituent une excellente préparation à tous les concours administratifs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métiers de la culture

Musées

Monuments Historiques

Métiers du patrimoine

Guidage-conférencier

Médiation culturelle

Enseignement primaire et secondaire

Fonction publique nationale et territoriale

Journalisme

Métiers audio-visuel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Guidage-conférencier

Médiation culturelle

Enseignement primaire et secondaire

Fonction publique nationale et territoriale

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 012 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 793
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

100 % enseignants

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

60 % d'enseignants et 40 % de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-perp.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13853/>